



Pamiers le 29 avril 2020

## Lettre ouverte aux élu.e.s de l'Ariège

Par cette lettre ouverte, l'Union Départementale CGT de l'Ariège et ses syndicats souhaitent interpeler l'ensemble des élu.e.s du département sur la question du déconfinement et plus particulièrement sur la réouverture des crèches, des écoles et collèges telle qu'annoncée hier par le Premier Ministre devant le Parlement.

Après avoir décidé de fermer les établissements scolaires parce qu'ils pouvaient constituer un lieu de propagation du virus, ce gouvernement décide aujourd'hui contre l'avis du comité scientifique de les rouvrir<sup>1</sup>. L'annonce floue et ambiguë sur la date de réouverture des collèges et lycées, loin de rassurer, ajoute de l'angoisse par l'obstination de rouvrir les crèches, les écoles maternelles et primaires et en faire ainsi de véritables laboratoires expérimentaux pour les enfants et les personnels, au mépris de la priorité qui doit être celle de la santé. Il place ainsi les collectivités locales et les personnels face une lourde responsabilité de mise en danger de la communauté éducative et des familles. Tout ceci pour 8 à 12 jours d'école pour les enfants, en priorité les plus petits non autonomes, ce qui démontre bien que ce n'est pas la lutte contre les inégalités qui est l'objectif mais celui de renvoyer le plus rapidement les parents au travail !

Face à ce virus, la communauté scientifique n'est pas aujourd'hui en mesure de quantifier le risque de contagiosité des enfants, d'affirmer que les gens infectés sont bien immunisés (et si oui pour quelle durée) ou de prédire la puissance potentielle d'une deuxième vague lié à un déconfinement non maîtrisé. A l'inverse, le risque de transmission semble important dans les lieux de regroupement massif que sont les établissements scolaires et universitaires, avec des mesures barrières particulièrement difficiles à mettre en œuvre chez les plus jeunes. **C'est dans ce contexte que le conseil scientifique a proposé au gouvernement de maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les universités fermés jusqu'au mois de septembre...**

En ignorant l'avis scientifique, l'opinion populaire, ce gouvernement prouve une nouvelle fois son amateurisme, son incompétence, et qui plus est ses incohérences. Les

---

<sup>1</sup> Cette position du Conseil Scientifique a été explicitée dans son avis n°6 et dans sa note « Enfants, écoles et environnement familial dans le contexte de la crise COVID-19 », tous deux publiés le 25 avril au soir.

premières communications et décisions prises ont en effet été contraintes par la pénurie d'équipements de protection. Désormais, le Premier Ministre dans son discours au Parlement fait le choix de minimiser les recommandations scientifiques pour mieux s'enfermer dans une logique désastreuse du point de vue sanitaire.

Six Français sur dix sont défavorables à la réouverture progressive des écoles à compter du 11 mai, selon un sondage Odoxa/FranceInfo/Le Figaro. Nombre de nos concitoyen.ne.s prévoient même de ne pas envoyer leurs enfants en classe. Des maires ont d'ores et déjà annoncé qu'ils ne rouvriraient pas l'école communale. En cherchant à assurer la garde des enfants (nous comprenons ainsi l'annonce d'accueillir les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>), le premier ministre répond de toute évidence aux demandes formulées par une partie du patronat soucieux de faire reprendre le travail aux salariés au plus vite. Les enfants, les travailleurs (enseignants, administratifs et territoriaux) ne sont pas de la chair à canon.

Dans sa fuite en avant, soucieux de ne jamais devoir rendre compte aux citoyen.ne.s de ce pays, le gouvernement s'exonère de toute responsabilité politique et juridique, en renvoyant celle-ci aux collectivités et aux parents. Les Maires paieraient à la place de l'Etat le prix fort, si cette histoire tournait mal.

Prenant en compte l'évolution de l'actualité, nous pointons les questions suivantes qui viennent compléter ce courrier:

- quelle sera la responsabilité y compris pénale des enseignants et personnels territoriaux qui n'auraient pas réussi à faire respecter les mesures de protection par les enfants ?

- pourriez-vous retenir d'autres pistes, en particulier pour les enfants les plus défavorisés qui vivent la triple peine du confinement, de la difficulté de suivre les cours en ligne et de la précarité ? La mobilisation de moyens et de personnels pour des activités de plein-air, voire de séjours organisés seraient plus humainement efficace tout en étant plus propices au respect des règles de protection. La question d'une aide individualisée de rattrapage pourrait s'envisager également dans un cadre moins anxiogène pour tous.

Au vu de toutes ces inconnues et contre-indications, nous demandons aux élu.e.s ariégeois de ne pas jouer aux apprentis sorciers, et de préserver la santé des enfants et des personnels en appliquant le principe de précaution. **Nous demandons solennellement aux élu.e.s du département de l'Ariège de prendre la mesure de leurs responsabilités dans cette affaire. Il ne faut pas rouvrir les écoles et collèges au risque de relancer l'épidémie et se retrouver dans une situation sanitaire pire encore. Notre responsabilité est collective et la vie démocratique doit rythmer l'ensemble des décisions politiques.**

Veillez croire, mesdames et messieurs les élu.e.s, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Didier Mézin  
Union Dép. Ariège

Olivier Châtelain  
CGT EDUC ACTION 09

Aldo Pitarresi  
CSD Services publics